

**CONVOCATION**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**de l'Association de Prévoyance et de Solidarité du**  
**District d'Alsace de Football.**

**Le Dimanche 24 novembre 2019 à 9h00**

Suite à la décision du Comité-Directeur, l'Assemblée Générale de l'Association de Prévoyance et de Solidarité est convoquée exceptionnellement dans le cadre des festivités des 100 ans du Football alsacien, avec remise unique des rentes, au complexe :

**LES TANZMATTEN**

Quai de l'Ill

**67600 SELESTAT**

-----

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Allocution et rapport sur la gestion de l'APS par le Président.
- 2) Rapport sur la situation financière par le Trésorier.
- 3) Rapport des Vérificateurs aux Comptes.
- 4) Désignations des vérificateurs aux comptes :

**Sont candidats :** M. Jacky MULLER  
M Michel LEDERLE

- 5) Fixation du montant des cotisations, et de l'allocation annuelle (Art. 13 des Statuts).

- 6) Election complémentaire au Comité-Directeur :

**Sont candidats :** Mme Cathy OBERLIN  
M. Jean Pierre SCHMITTHEISLER  
M. Raymond KUENY  
M. François MARCADE

- 7) Divers.

« L'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Un membre pourra se faire représenter par un autre dont le pouvoir signé par ce dernier doit être déposé avant l'ouverture de l'assemblée ; mais un membre ne pourra représenter qu'un seul autre membre. Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Toutefois, la majorité requise est des trois quarts des membres présents si la délibération porte sur la modification des statuts de l'association. »

Le Président :  
**Hubert GOETZ**